

Note de présentation  
brève et synthétique

---

# **Compte**

# **Administratif 2019**

## Contenu

.....	1
I. Quelques éléments sur le budget :.....	1
1) Section de fonctionnement (gestion des affaires courantes). ....	1
2) Section d'investissement (patrimoine de la commune). ....	1
II. Section de fonctionnement :.....	2
1) Recettes .....	2
2) Dépenses .....	3
III. Section d'investissement :.....	5
1) Recettes .....	5
2) Dépenses .....	5
IV. Epargne :.....	6
V. Endettement : .....	7
1) Extinction de la dette.....	7
2) Capacité de désendettement.....	8
VI. Fiche détaillée et ratios.....	8

### Objectif de la note :

- Présenter de façon synthétique et accessible l'exécution du BP 2019.
- Fournir un aperçu de l'évolution de quelques indicateurs clefs.

## I. Quelques éléments sur le budget<sup>1</sup> :

Le compte administratif retrace les dépenses exécutées par la collectivité sur un exercice budgétaire. Il reprend la même nomenclature que le budget primitif et se divise donc en deux sections.

### 1) Section de fonctionnement (gestion des affaires courantes).

**Les dépenses de fonctionnement** sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

**Les recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

### 2) Section d'investissement (patrimoine de la commune).

**Les dépenses** : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

**Les recettes** : les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement), la récupération de la TVA, ... Les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à des travaux sur un bâtiment public).

Mais aussi l'autofinancement issu de la section de fonctionnement ou encore l'emprunt.

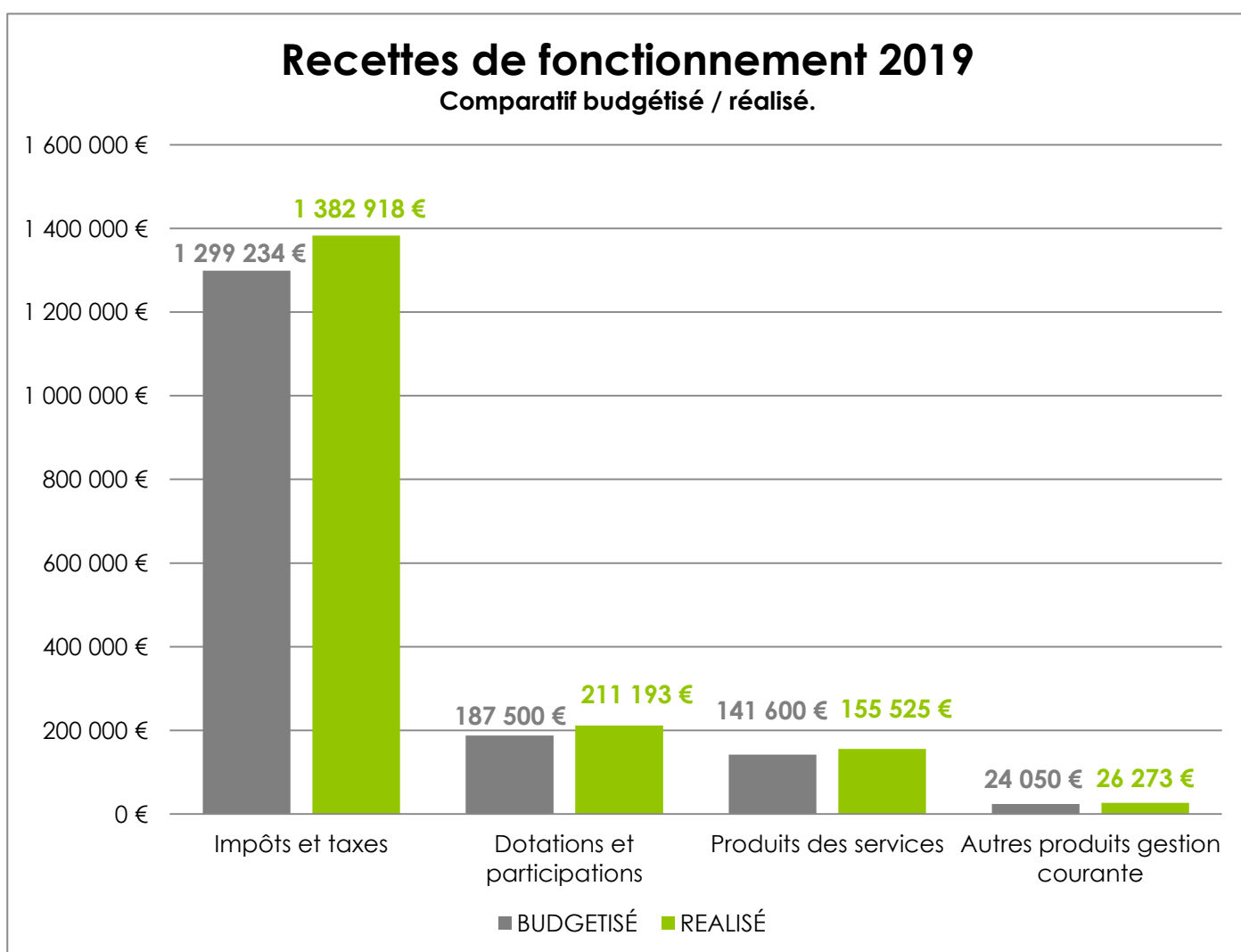
---

<sup>1</sup> Ces éléments sont repris sur la note synthétique de la commune de Saint-Thurial.

## II. Section de fonctionnement :

### 1) Recettes

- **Impôts et taxes (73)** : Taxes ménages, AC<sup>2</sup>, DSC<sup>3</sup>, TCFE<sup>4</sup>, Droits de mutation, ...
- **Dotations et participations (74)** : DF<sup>5</sup>, DSR<sup>6</sup>, Compensation TH<sup>7</sup>, Autres
- **Produits des services (70)** : Cantine/Garderie, locations
- **Autres produits de gestion courante (75)** : Revenus des immeubles et divers.



<sup>2</sup> Attribution de compensation

<sup>3</sup> Dotation de solidarité communautaire

<sup>4</sup> Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

<sup>5</sup> Dotation forfaitaire

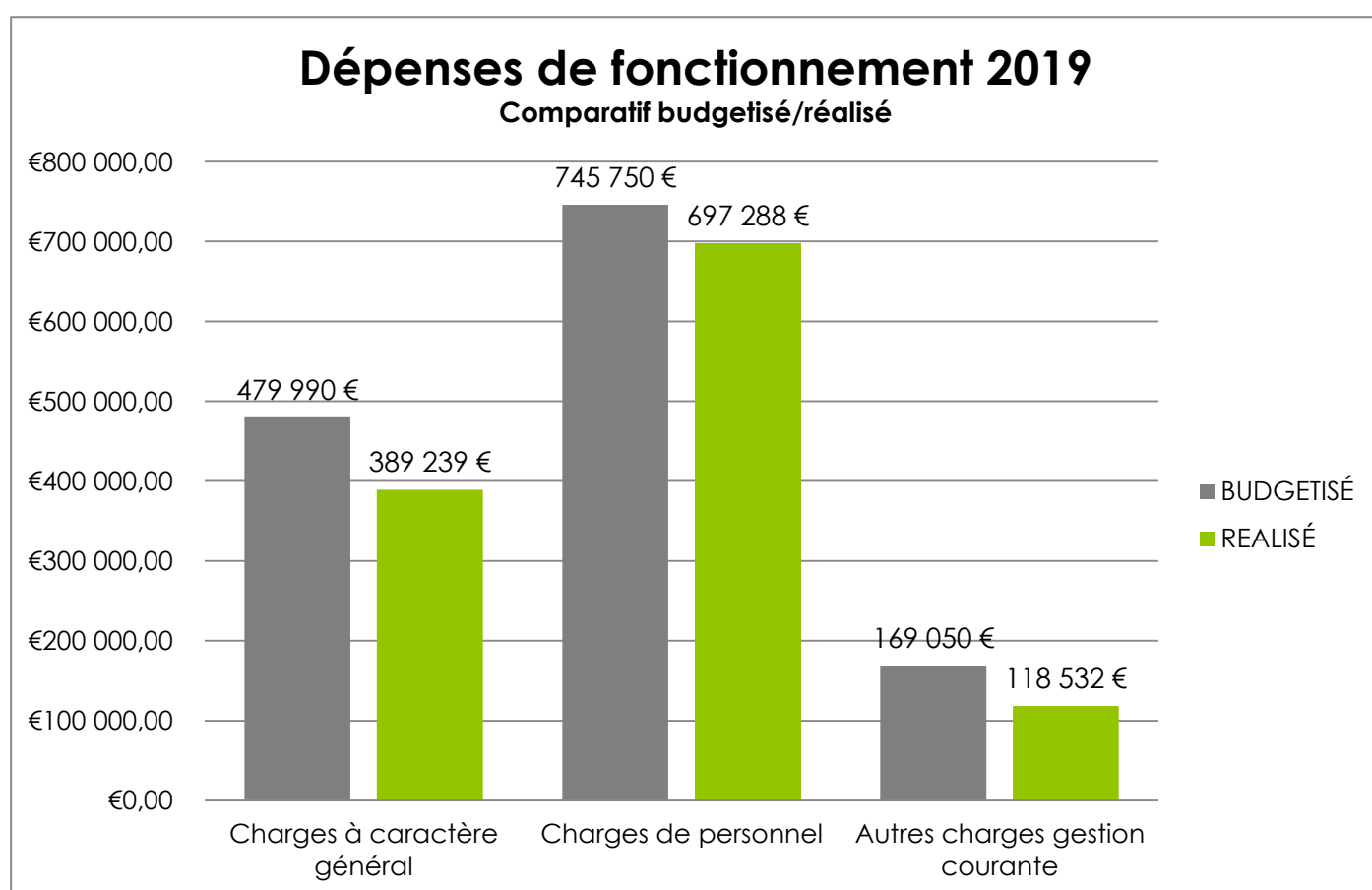
<sup>6</sup> Dotation de Solidarité rurale

<sup>7</sup> Taxe Habitation

En section de fonctionnement, la perception des recettes a été dans l'ensemble conforme aux prévisions. Au total, la commune a reçu environ 123 000€ de plus que les prévisions.

## 2) Dépenses

- **Charges à caractère générale (011)** : Ensemble des dépenses matérielles et immatérielles nécessaires au fonctionnement de la commune.
- **Frais de personnel (012)** : Salaires titulaires, non titulaires, cotisations sociales.
- **Autres charges de gestion courantes (65)** : Indemnités élus, contributions aux groupements, subventions



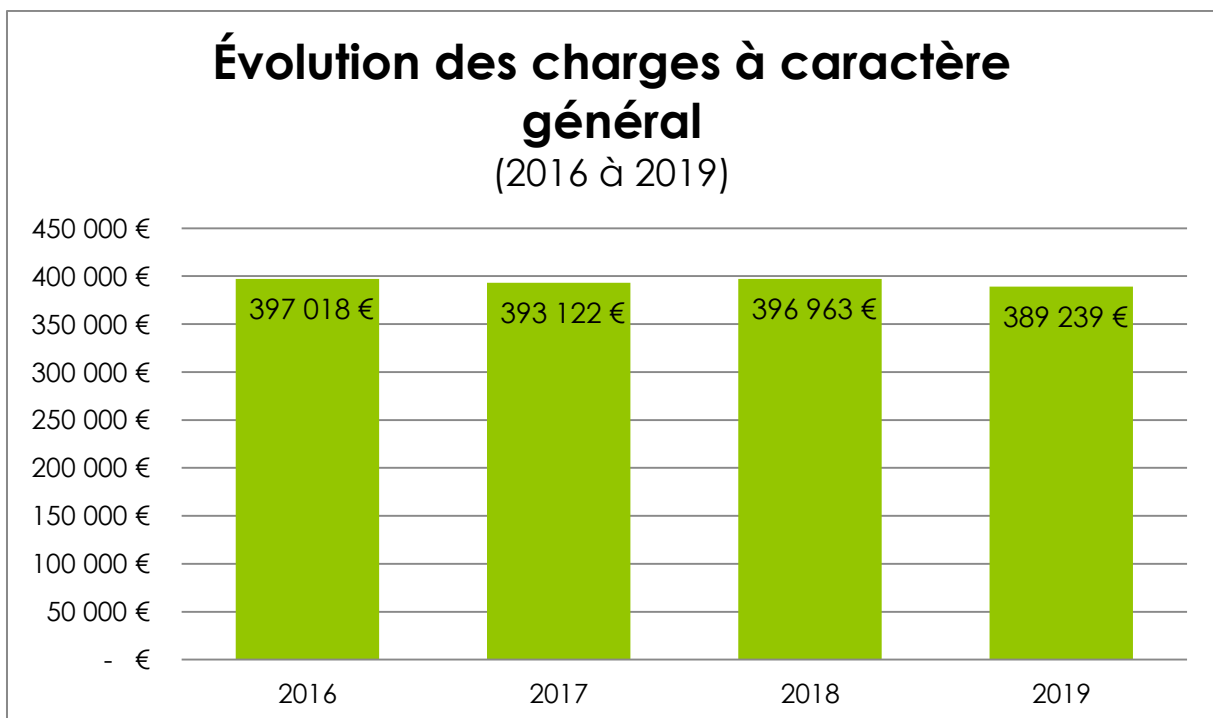
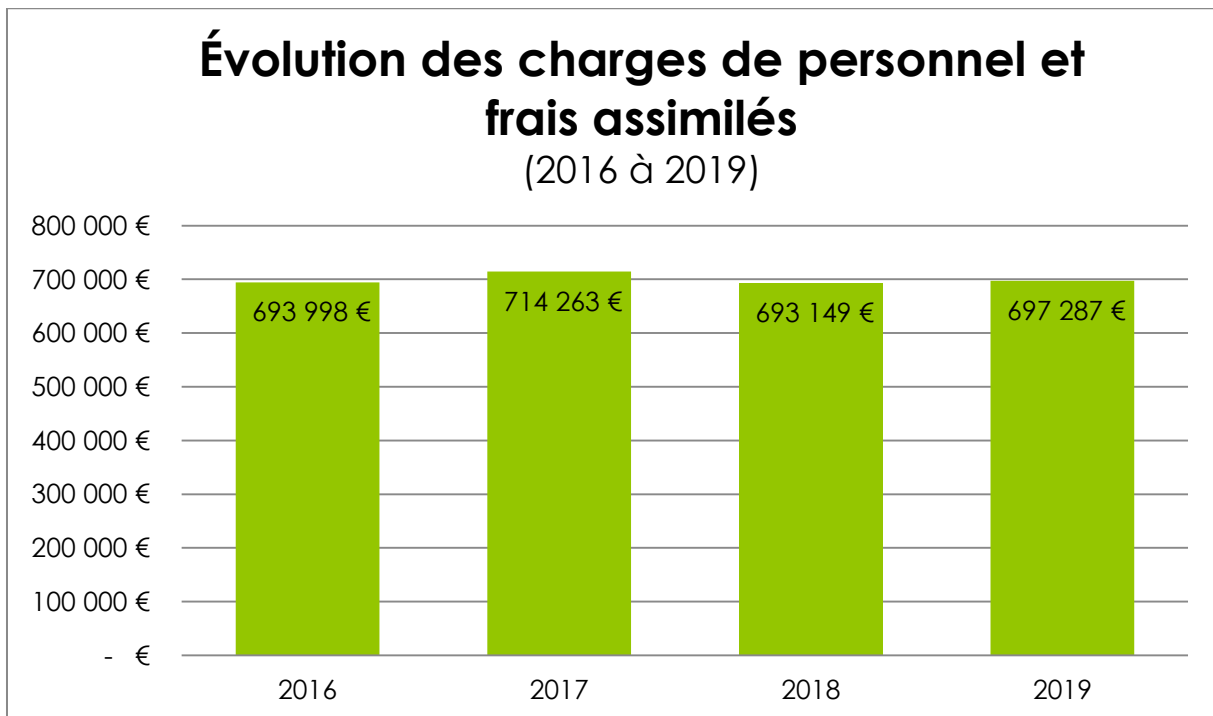
Au total, les dépenses de fonctionnement réelles ont été inférieures de plus de 180 000€ aux prévisions.

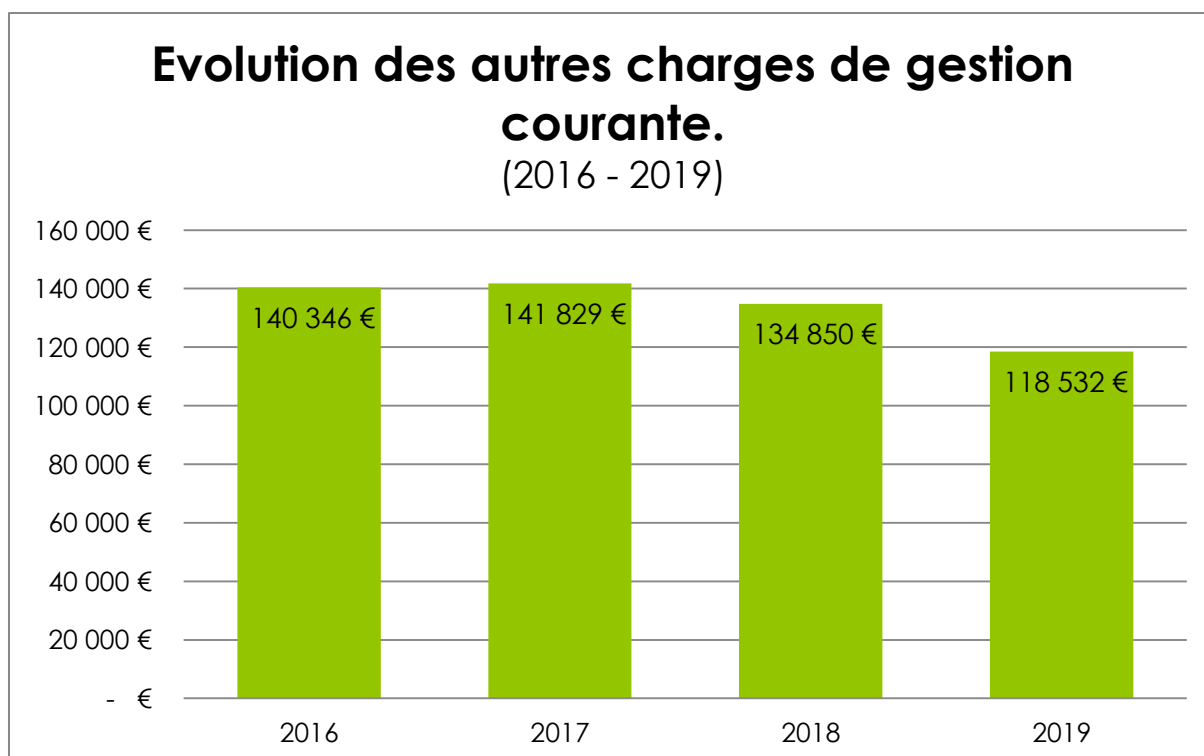
Si la vigilance à l'égard des dépenses explique une partie de ce résultat, ce dernier provient aussi :

- de dépenses de l'exercice 2019 qui n'ont pas été facturées avant 2020 et qui seront donc imputées sur le prochain budget primitif.
- de la prudence lors des prévisions budgétaires.

## FOCUS : évolution des charges

De façon générale, les différentes charges de la commune sont stables en dépit de l'inflation et des évolutions des missions de la commune.





8

### III. Section d'investissement :

#### 1) Recettes

L'essentiel des subventions pour les travaux en cours restent à récupérer. Ainsi, les crédits reportés de recettes s'élèvent à 304 758.5€.

La perception de la taxe d'aménagement et du fond de compensation de la TVA n'apporte aucune remarque particulière, les recettes perçues étant légèrement supérieures aux prévisions.

#### 2) Dépenses

La grande majorité des dépenses prévues ont été exécutées.

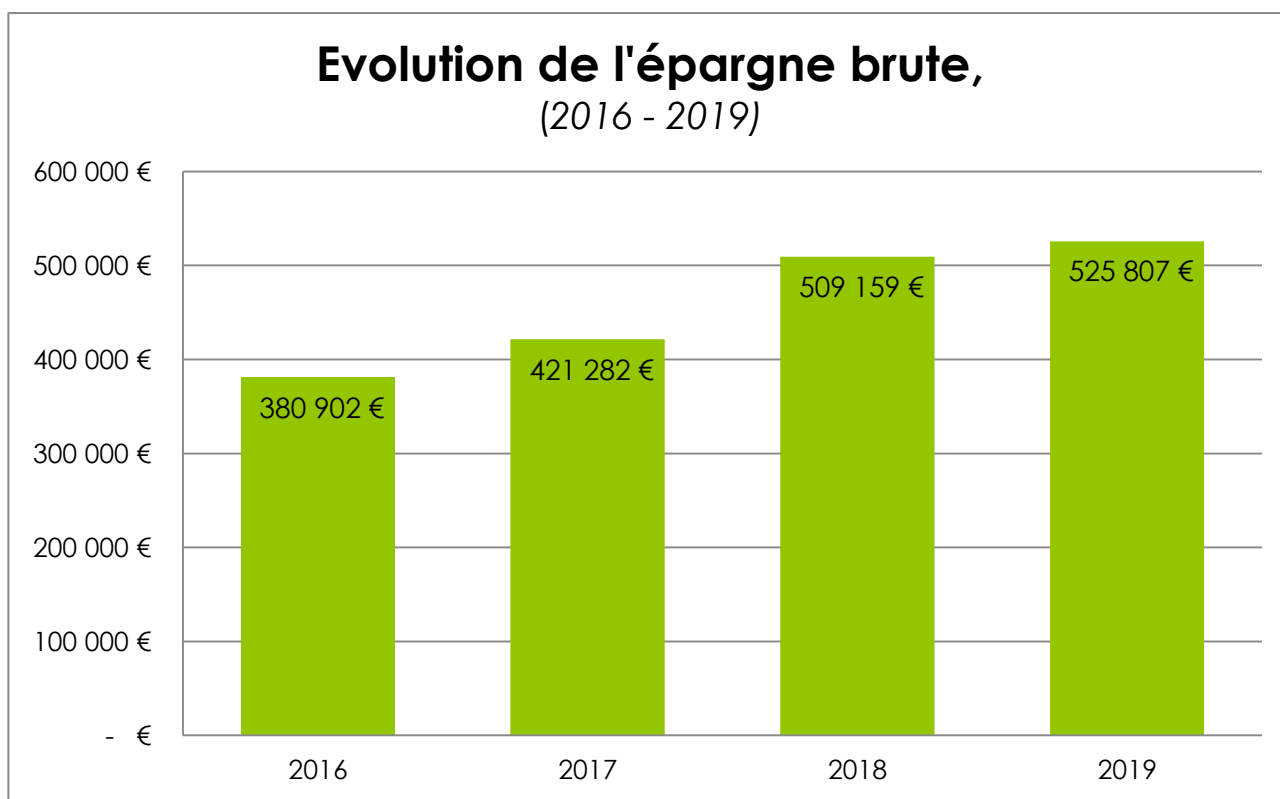
Il y a eu 353 909.73€ de crédits reportés de dépenses.

Les principaux reports sont :

- Les travaux de la salle municipale (environ 250 000€).
- Les travaux et achats engagés sur 2019 (environ 65 000€).

<sup>8</sup> NB : les données de 2019 n'ont pas encore été retraitées. Ainsi, la baisse des « autres charges de gestion courante » visible sur le graphique ci-dessus correspond uniquement au paiement différé d'une cotisation d'un montant important. En réalité les dépenses sont stables et non à la baisse.

#### IV. Epargne :

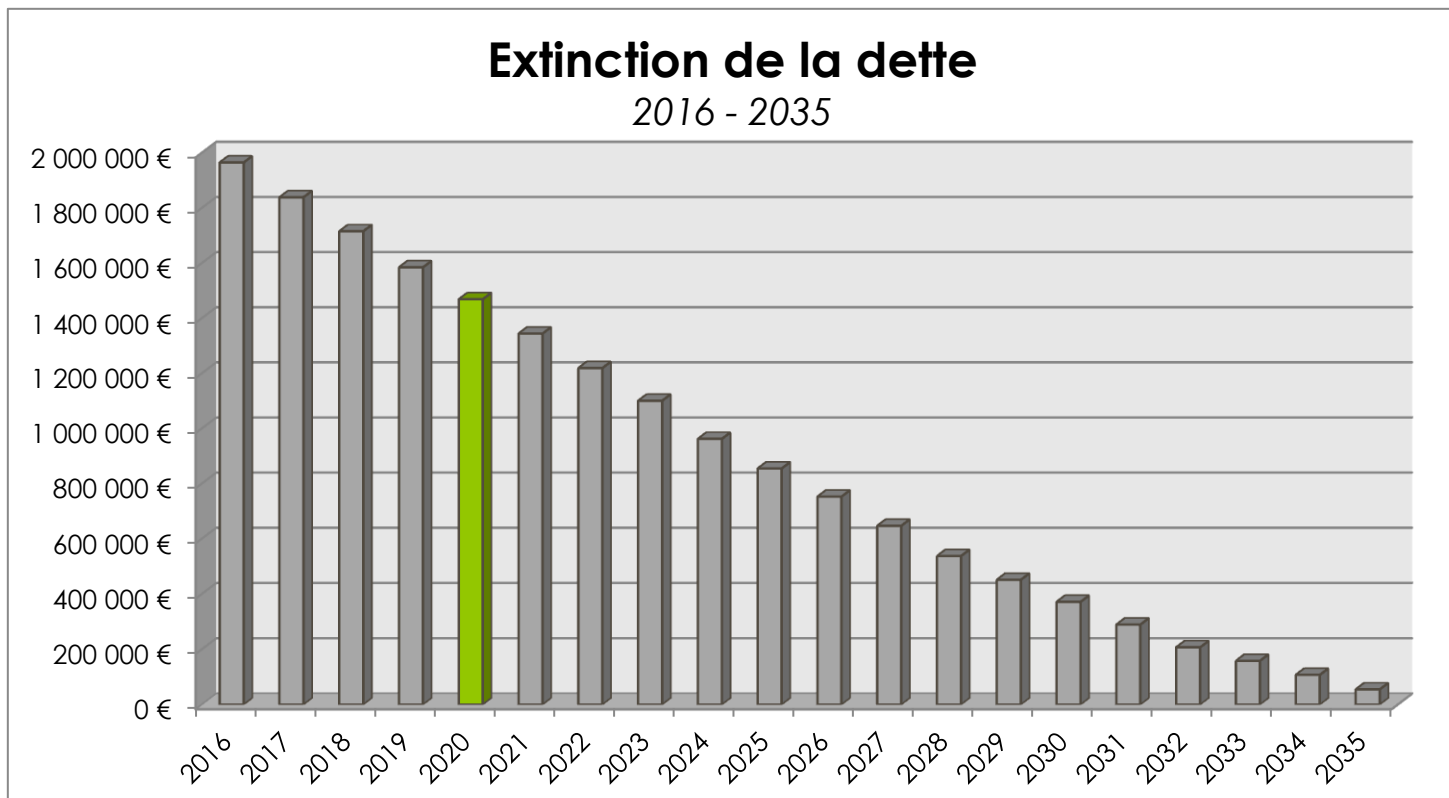


L'épargne brute est un indicateur important pour étudier la santé financière de la commune. Depuis 2016, son évolution est positive. Elle atteint les 525 000€ en 2019.



## V. Endettement :

### 1) Extinction de la dette.



Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la dette en capital de la commune est de 1 468 000€.

Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit cette année. La dette continue donc à décroître progressivement. Elle s'éteindra en 2035.

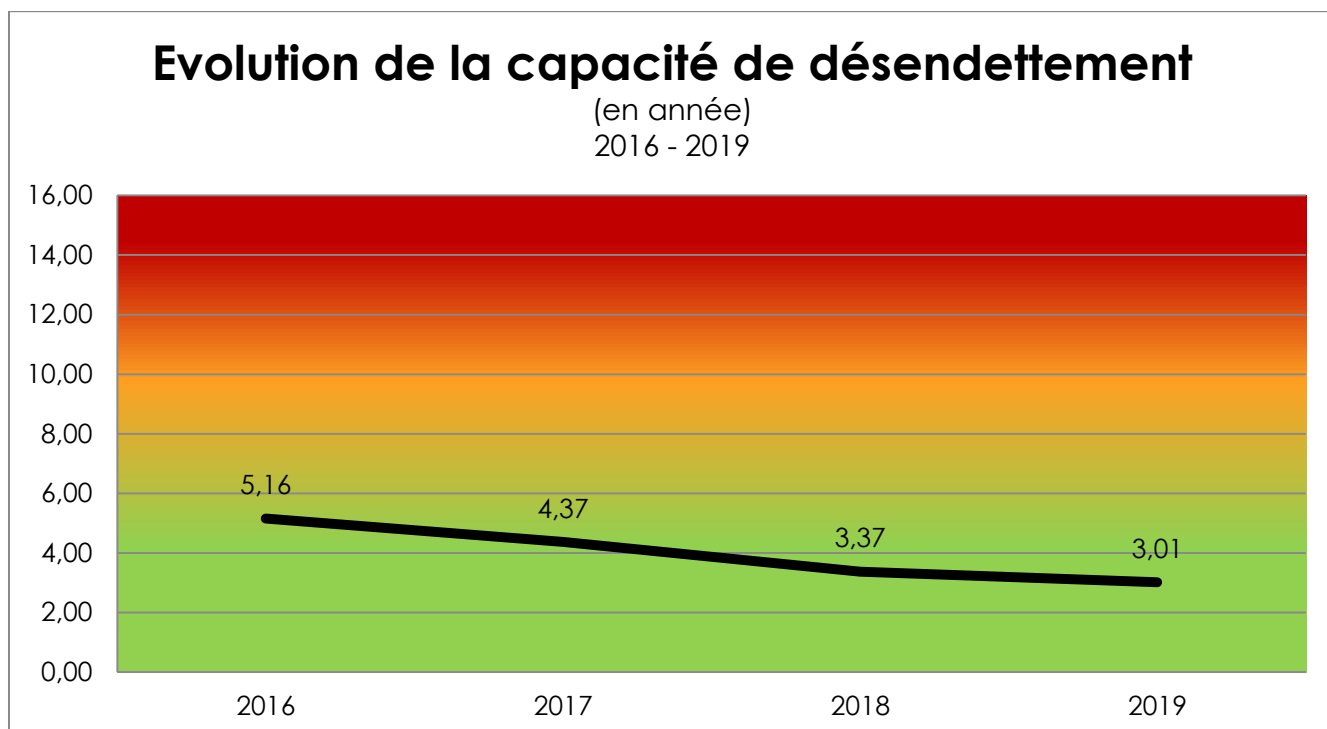
La commune dispose d'un mixte d'emprunts à taux fixe comme à taux variable.

## 2) Capacité de désendettement.

Autre indicateur en rapport avec la dette, la capacité de désendettement (CD) : celle-ci indique le nombre d'années que la commune mettrait pour rembourser sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne.

Plus le nombre d'année est faible, meilleure est la CD, plus il est élevé plus on se rapproche du surendettement.

Le ratio de 3 ans est bon.



## VI. Fiche détaillée et ratios

Les principaux ratios sont disponibles sur : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/>

Onglet « Comptes individuels des collectivités ».